

**CONSEIL DE QUARTIER DU 13 MAI 2015**  
**REPUBLIQUE / PELOUSE**  
**(Salle des Mariages)**

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier à 20h30 :

**Pierre-Marie GUENIER Conseiller Municipal excusé**  
**Remplacé par Géraud GOURY**  
**Adjoint au Maire**

**RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :**

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

**ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :**

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur LE TADIC se propose.

Thème particulier : bilan du Conseil de Quartier de novembre 2014.

Thème commun : Une ville plus belle et amélioration de la desserte bus sur Montgeron ligne E, P, Q et PM.

Questions diverses.

**UNE VILLE PLUS BELLE :**

Un énorme travail a été fait sur la propreté et les habitants ont été très réactifs dans le civisme ce qui a beaucoup aidé la Municipalité.

La ville a été divisée en 4 secteurs déterminant ainsi les passages au cours de la semaine. Un agent de l'entreprise NICOLLIN est en permanence sur le terrain.

Un « piqueteur » est basé sur chaque secteur et travaille tous les jours de 5h30 à 12h30 sauf le dimanche.

Un « goupil » tourne toute la journée pour ramasser les sacs remplis par les « piqueteurs ».

Quatre triporteurs électriques ont été mis en place et commencent à évoluer sur la ville. Cela permet de nettoyer plus de linéaire dans la journée. D'autres agents sont actuellement en formation pour maîtriser l'utilisation du triporteur.

Le dimanche, deux agents tournent sur la ville de 6h à 13h. Une étude est en cours pour répartir un agent le matin et un agent l'après-midi.

La nouveauté vient du fait de la géolocalisation en temps réel des agents et du matériel ce qui permet de vérifier les axes traités jour par jour.

De plus, un renforcement du nettoyage est effectué sur certains axes car certaines rues se salissent plus que d'autres.

Axes rouges balayés 3 fois par semaine : (Jean Jaurès, Léon Deglaire, Sellier, Louis Armand, République, Gare).

Axes bleus balayés une fois par semaine à jour fixe : (Ancolies, Jacinthes, Narcisses, Charles de Gaulle, Maréchal Foch, Place du Soleil, Corbeil, Aristide Briand, Concy, Chesnaie, Mainville, Rouvres, Saules, Besson, Général Leclerc, Gué, Moulin de Senlis, Yerres, Raymond Paumier, Saint Hubert).

Axes blancs : autres axes balayés une fois par semaine.

Les agents de la Ville, quant à eux, s'occupent surtout du ramassage des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles et font du piquetage tous les soirs avant la fin de leur service.

En ce qui concerne les dépôts aux abords de la Forêt de Sénart, l'ONF n'assurait plus le nettoyage depuis la suppression de la subvention du Département. Les communes qui bordent la forêt ont signé une convention afin de pallier financièrement cette aide pour que soit repris le nettoyage. Et le SIREDOM est en train de former une brigade « brise fer » (composée de jeunes volontaires) qui sera chargée également de cet entretien.

Enfin une convention a également été signée avec la DIRIF pour nettoyer les bretelles d'accès à la déviation. Compte tenu des règles d'accès imposées, une délégation a été donnée à l'entreprise NICOLLIN qui assure cet entretien tous les deux mois.

## **SE DEPLACER EN BUS**

La situation s'est améliorée depuis novembre dernier sur la ligne P avec l'extension des horaires.

3 projets sont en cours actuellement avec le STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)

### **Le nouveau tracé de la ligne BM**

Offre actuelle	Projet
En semaine uniquement Fonctionnement en heure de pointe Amplitude : 6h13 9h10 et 17h à 19h34 Fréquence 15mn	Nouvelle desserte des quartiers du Val d'Oly et de Maurice Garin, amélioration de la liaison Prairie de l'Oly-gare de Montgeron, création desserte en heure de pointe rue Raymond Paumier Amplitude : 4h46 à 8h45 et 16h55 à 22h30 Fréquence : 15mn et 20 à 30mn et début et fin de service du matin et du soir Bus supplémentaires : 22

La mise en place se fera à partir de septembre, et le gain pour les habitants de l'Oly sera de 7mn par trajet. Un point d'arrêt est prévu sur la rue Raymond Paumier afin de desservir les quartiers du Dessus et du Dessous du Luet Pour l'instant, amélioration de la desserte et renforcement aux heures de pointe. Pas encore de bus aux heures creuses. Cela dépendra du succès de la ligne car s'il n'y a pas assez de passagers, ce service ne sera pas développé.

### **Le projet de fusion de la ligne E et de la ligne Q**

Offre actuelle	Projet
<b>E</b> : en semaine = amplitude 6h07 à 21h31 et fréquence 15mn à 60mn le samedi = amplitude 7h45 à 19h16 et fréquence 30mn à 60mn <b>Q</b> : en semaine = amplitude 6h44 à 19h37 et fréquence 15mn à 30mn Pas de service entre 9h et 16h30 Le samedi= aucun service	De Brunoy Gare à Hôpital de Villeneuve St Georges En semaine : Amplitude : B → VSG=5h45 à 20h46 VSG→B=6h17 à 21h16 Fréquence : 15mn heure de pointe 30mn heure creuse Bus supplémentaires : 16 sur E et 54 sur Q Samedi : Amplitude : 7h59 à 19h15 Fréquence : 60mn Bus créés : 24 sur la ligne Q

Objectif : mieux desservir le quartier du Plateau et aller plus facilement à l'hôpital de Villeneuve St Georges. Cela représente un coût de 500 000€ avec une prise en charge du STIF. La mise en place est prévue début 2016.

### **Nouveau tracé de la ligne P**

Offre actuelle	Projet
En semaine : 1 bus à chaque train du lundi au vendredi de 6h à 22h30 Le samedi : de 6h39 à 20h02 Fréquence 15mn heure de pointe et 30mn heure creuse	Gare de Montgeron / Clos de la régale Modification d'itinéraire Fréquence inchangée sur le tronçon La Forêt/Gare Fréquence à l'étude entre la Forêt et le Clos de la Régale (terminus à définir à proximité du CES Pompidou)

### **Projet de ligne inter-quartiers**

Ce projet sera porté par la ville et la communauté d'agglomération avec un coût prévisible de 70 000 à 80 000€ par an.

L'objectif est un fonctionnement aux heures creuses avec un petit bus de 9 à 15 places. Il ferait un circuit sous la forme d'un 8 qui desservirait les quartiers excentrés de la ville pendant les heures creuses (9h à 17h).

L'appel d'offres n'est pas encore lancé. Et un financement de la région sera sollicité.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le passage du bus dans les rues étroites car il n'excédera pas la largeur d'un camion « type TRAFFIC »

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Rue Aristide Briand** : il serait souhaitable qu'il y ait plus de poubelles dans la portion de rue la plus proche du lycée en particulier pour les étudiants et également dans toutes les rues en impasse partant de la rue Aristide Briand vers la Pelouse. Il faudrait également faire un travail pédagogique auprès des collégiens et des lycéens. Le projet de la Municipalité est de rajouter des poubelles un peu partout dans la ville.

A la sortie de SUPER U en face de la rue de la Vénérie, il y a une vue déplorable sur la cour du magasin car c'est un vrai dépotoir. De plus, le rideau occultant est détérioré. La Mairie ne peut-elle pas intervenir ? Les relations avec cette entreprise ne sont pas des plus faciles d'autant qu'il a déjà été demandé à plusieurs reprises de cacher la vue de l'entrepôt, sans résultat. Une action commune de clients mécontents pourrait être menée et serait soutenue par la mairie.

**Parking du SUPER U** : il n'est plus accessible dans la journée aux clients. Après la réglementation du parking de la gare, il avait été envisagé la conséquence de cette décision avec un afflux supplémentaire sur ce parking. Le directeur du magasin s'était engagé à mettre des barrières limitant l'accès aux heures d'ouverture de la structure. Dans le même temps, ce lieu étant privé, la municipalité ne peut rien imposer.

**Nettoyage avec la balayeuse** : cela s'est amélioré puisqu'un agent souffle d'un côté et le camion aspire de l'autre.

**Problème des scooters sur la pelouse le week-end** : une brigade VTT est en cours d'installation pour intervenir sur les espaces verts. La caméra du lycée va être déplacée et va tracer la pelouse pour identifier les contrevenants et faire des rappels à l'ordre.

**Rue d'Eschborn** : autour du local « poubelles », il y a de nombreux débris de verre. Dans tous les cas, il faut appeler les Services techniques qui interviennent. Il y a également un problème de dangerosité à la sortie du parking souterrain car il y a un manque de visibilité.

**Déchets verts** : les poubelles sont trop petites. Madame CARILLON encourage à faire du compostage surtout pour les grands jardins. Il est rappelé que l'usage des incinérateurs est interdit.

**Quid des dépôts sauvages** : au sein de la Police Municipale, un « policier de l'environnement » est à présent chargé de traquer les dépôts sauvages, les voitures ventouses, les haies mal taillées et d'agir en conséquence. De plus, dans les dépôts sauvages, les agents municipaux sont également chargés de retrouver des adresses et la vidéo va pouvoir « pister » les personnes indécrites.

**Collecte des encombrants** : la formule actuelle est insatisfaisante et génère des dépôts sauvages. Il serait souhaitable de revenir à l'ancienne formule. En fait, suite à l'enquête de satisfaction à ce sujet, les avis sont partagés. Mais l'intérêt vient surtout du fait que compte tenu du tri effectué à la source, il existe un impact écologique réel et une économie réalisée sur le coût de la collecte et du tri.

Il est vrai que la déchèterie de Vigneux est difficilement accessible car le temps d'attente est trop long. Elle va d'ailleurs s'agrandir.

En 2016, une nouvelle organisation mixera les deux formules avec le maintien de la prise de rendez-vous et un ramassage d'encombrants sur la ville environ 2 à 3 fois par an.

**Rue Sébastien Digard** : Quid des marronniers malades. Une étude phytosanitaire est actuellement menée par le responsable du Service Environnement. Ces marronniers sont très âgés mais les riverains y sont très attachés malgré des branches qui tombent parfois dans les jardins avoisinants. Se pose donc la question de les remplacer. La discussion se fera au cas par cas après consultation du quartier. Également dans cette rue, la végétation de la propriété non entretenue présente une dangerosité puisque des branches touchent les fils électriques. Le service de l'Urbanisme suit ce dossier mais un élagage d'office va être envisagé.

**Angle boulevard Sellier/avenue de la République** : le carrefour est très dangereux pour les piétons d'autant que les bandes blanches sont effacées. Le passage sera repeint.

**Avenue de la République** : c'est une route départementale. La rénovation de l'axe est prévue et une réunion publique aura lieu l'année prochaine pour prendre les avis.

**Commerce PIRI POULET** : problème de nuisances sonores et olfactives. Le problème de l'extraction va être réglé et une discussion entre le locataire et le propriétaire des lieux est en cours pour régler toutes les questions en cours.

**Rue Povia de Varzim** : suite à l'enquête réalisée, il a été décidé de maintenir le double sens de circulation. Des chicanes seront installées à chaque bout de rue entraînant la suppression de quelques places mais permettant ainsi le dégagement du virage.

**Rue d'Esclaibes d'Hust** : problème de la circulation des vélos en sens inverse de la circulation des voitures. La législation l'impose dès lors que la vitesse est limitée à 30km/h dans la rue. Dans le cadre d'une réflexion avec le groupe « circulation douce », les tests montrent qu'il y a moins d'accidents dans ce type de configuration, l'important étant la signalisation. Par contre il va falloir certainement supprimer le stationnement.

**Réfection des rues** : la population peut-elle être associée au choix des rues à réhabiliter ? La municipalité a dû faire face à de nombreuses urgences depuis un an et ne peut donc tout mener de front. Les conseils et visites de quartier sont faits pour cela avec, en plus, l'avis des riverains. Le diagnostic des besoins et des urgences est défini selon un plan pluriannuel en tenant compte des différents intervenants tels qu'ERDF, le SYAGE et la Lyonnaise des eaux afin de se mettre en phase pour la rénovation.

D'ici 6 mois, un plan prévisionnel des rues refaites pendant le mandat pourra être communiqué.

**Transports** : le STIF peut-il remettre en cause les projets en cours ? François DUROVRAY représente le Département dans cette instance et va tout faire pour que les projets actuels aboutissent avant les prochaines élections régionales.

Serait-il possible d'avoir des abribus dignes de ce nom ? en 2017, la commune change de contrat et de nouveaux abribus seront mis en place en fonction des arrêts « montée » et des arrêts « descente ».

Les BIV (borne d'information voyageurs) ne fonctionnent pas bien sur Montgeron. Cela sera vu avec la STRAV.

22h15. Fin du Conseil. Monsieur GOURY remercie les participants.

